

31 jan 2020 -14:18

Appartient à Conseil des ministres du 31 janvier 2020

Hébergement des services du Conseil d'Etat à Bruxelles

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du contrat de bail pour l'hébergement des services du Conseil d'Etat ainsi que sur des travaux de réaménagement.

Les bureaux du Conseil d'État se situent dans plusieurs propriétés de l'État qui sont regroupées autour de « l'Île de la Science », délimitée par la rue de la Science, la rue d'Arlon et la rue Jacques de Lalaing, ainsi que dans le bâtiment loué à la rue de la Science 37. La Régie des bâtiments travaille à l'élaboration d'un Masterplan pour le site dans lequel le Conseil d'État se regroupera dans un nombre plus réduit de bâtiments dont la superficie sera utilisée plus efficacement et correspondra mieux à son programme des besoins. Les bâtiments excédentaires seront dès lors soumis à la vente. Dans l'attente de l'approbation et de l'exécution de ce Masterplan, il convient de continuer à garantir l'hébergement du Conseil d'État. Étant donné que le contrat de bail du bâtiment situé rue de la Science 37 expire le 31 mai 2020, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation provisoire du bail pour une durée de six mois, jusqu'au 30 novembre 2020, prolongeable si nécessaire pour trois mois jusqu'au 28 février 2021.

Les services contraints de quitter la rue de la Science 37 avant la date du fin du contrat de bail pourront être relogés sur le site par le biais de déménagements internes. Afin de pouvoir héberger les services dans des conditions convenables, des travaux d'adaptation sont préalablement nécessaires, principalement au bâtiment situé rue Jacques de Lalaing, ainsi qu'aux bâtiments situés à la rue d'Arlon 94-102 et au bâtiment central. Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public à ce propos via une procédure ouverte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be